

FATAL PRO^{NG}

INSECTICIDE POUR LE TRAITEMENT
DES LOCAUX D'ÉLEVAGE EN VIDE SANITAIRE

USAGE PROFESSIONNEL

Présentation

Insecticide concentré destiné à la désinsectisation des locaux d'élevage en vide sanitaire, ciblée sur les ténébrions, les mouches et les araignées.

Composition

Cyperméthrine (N°CAS 52315-07-8) : 100 g/L
Tétraméthrine (N°CAS 7696-12-0) : 0.1 g/L

Points forts

- Effet choc.
- Formule concentrée.
- Persistance d'action jusqu'à 8 semaines.

Action

FATAL PRO^{NG} agit par contact et par ingestion sur les insectes. La cyperméthrine confère au **FATAL PRO^{NG}** une action choc associée à une forte persistance d'action. Les insectes adultes, ténébrions, mouches et araignées sont abattus en 30 minutes. Dans des conditions optimales d'utilisation, la persistance d'action peut atteindre 8 semaines.

Mode et dose d'emploi

Mélanger dans le pulvérisateur 1L de **FATAL PRO^{NG}** avec 20 L d'eau pour traiter 400 m² de surface développée. Agiter le flacon avant d'effectuer la dilution du produit dans un pulvérisateur.

L'application doit être réalisée sur des supports propres (murs et plafonds préalablement nettoyés) pour obtenir une efficacité et une persistance d'action maximales. Traitement en vide sanitaire, ne pas traiter en présence des animaux. Aérer pendant toute la durée du traitement et ventiler à fond (À titre indicatif : 30 minutes à 2 heures selon le niveau de ventilation) avant de réoccuper la pièce traitée. Retraiter en cas de nouvelle infestation.



Référence et conditionnement

Réf. **I7235A** : Flacon de 1 L - Carton de 12 unités

Précautions particulières

Produit strictement réservé aux professionnels.

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour les instructions de premier secours, contacter le centre antipoison le plus proche. Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Ne préparer que la quantité de solution que l'on sait utiliser dans la journée.

Ne pas pulvériser sur les personnes, les vêtements, les aliments, les animaux. **Éloignez les chats des surfaces traitées.** Ce produit biocide contient une substance pyréthriinoïde qui peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats. Si les animaux sont exposés, consulter un vétérinaire.

Porter un masque simple pour éviter de respirer les particules mises en suspension dans l'air lors de la pulvérisation.

Le port de gants est recommandé et le lavage des mains est indispensable après toute manipulation. Ne pas respirer les vapeurs et les aérosols. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées/ventilables.

Stockage et élimination

Conservé dans le récipient d'origine.
Ne pas réutiliser l'emballage. L'emballage et le produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

ATTENTION - EUH208 Contient ALCOOL BENZYLIQUE. Peut produire une réaction allergique. **EUH208** Contient 2-METHYLISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

